



**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous



Erasmus+
JEUNESSE & SPORT



**CORPS
EUROPÉEN
DE SOLIDARITÉ**

DOSSIER DE PRESSE

Nantes, le 25 juin 2019

Cap sur l'engagement Favoriser l'accueil en Service Civique de volontaires en situation de handicap

LE CHOIX D'UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET ENGAGÉ

Historique de la démarche « Cap sur l'engagement »

Le Collectif T'Cap et les CEMEA des Pays de la Loire ont réalisé, en 2014, sur la région des Pays de la Loire, une étude sur la participation à la citoyenneté des personnes en situation de handicap. Cette étude a permis d'identifier des freins et des leviers d'actions pour favoriser l'accueil de jeunes en situation de handicap en mission de Service Civique.

Plusieurs actions, portées par une plateforme pilotée par le collectif T'Cap et les CEMEA, et financées par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS), avaient déjà été engagées préalablement créant un contexte favorable à cette démarche : la création d'une charte d'accueil, un guide des tuteurs, une vidéo regroupant des témoignages de volontaires, une manifestation de valorisation des projets d'accueil et des jeunes en situation de handicap(s) engagés en Service Civique (20 novembre 2017) en partenariat avec le Conseil Départemental de la Loire Atlantique et la direction départementale déléguée de la DRDJSCS.

En 2018, l'Agence du Service Civique, ayant pour objectif de poursuivre et renforcer l'accueil en Service Civique des jeunes en situation de handicap, constatait une moyenne nationale de 1,5 %, représentant plus de 1 200 volontaires en situation de handicap ayant effectué une mission de Service Civique, en comparaison à une moyenne de 1,7 % en Loire-Atlantique. L'Agence du Service Civique s'est alors appuyée sur ces résultats probants pour aller plus loin et soutenir une démarche de modélisation, en lien avec la DRDJSCS : c'est grâce à la plate-forme T'CAP/ CEMEA, déjà initiée et prête à encourager l'initiative en vue de contribuer à la transposition sur d'autres territoires, que la démarche a pu être lancée.

La démarche pilote, pour favoriser l'accueil en Service Civique de volontaires en situation de handicap, a été officiellement lancée Pays de la Loire le 14 novembre 2018 sous le nom de « Cap sur l'engagement » à l'occasion de la signature du protocole d'accord par les membres du comité de pilotage et en présence du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse, Gabriel ATTAL, qui a ainsi pu échanger avec d'anciens jeunes volontaires en situation de handicap.

La démarche pilote « Cap sur l'engagement »

Pour quels jeunes ?

La démarche pilote a concerné 11 jeunes en situation de handicap (moteurs, sensoriels, psychiques...) âgés de 16 à 30 ans, et accueillis en mission de Service Civique sur une période de 8 mois.

Avec quelles structures ?

9 structures, déjà agréées Service Civique, ont accueilli ces 11 jeunes souhaitant s'engager :

- Citons naturellement T'CAP et les CEMEA, qui avaient déjà accueilli par le passé des volontaires en situation de handicap, à l'instar de l'association Loisirs Pluriels, qui favorise l'accueil de loisirs mixte.
- Elles ont été rejointes par Think Code, une association d'inclusion par le numérique, née de la volonté d'accueillir une jeune en situation de handicap dans le cadre du dispositif.
- D'autres structures ont choisi d'intégrer la démarche et se mobiliser fortement sur ce projet d'accueil, comme le centre social de l'Accoord (St Félix), l'EPHAD Camille Claudel, les associations Unis-cité, Paq' la Lune,
- Et enfin, le Conseil Départemental (membre du comité de pilotage).

Comment ?

La gouvernance de la démarche repose sur **deux instances** : un comité de pilotage, définissant les objectifs stratégiques, et un comité d'experts, organe d'aide à la décision et d'accompagnement de la transposition.

Quatre étapes principales ont permis de piloter la démarche :

1 – Une phase de **communication**. Cette démarche fédère au sein des comités différents acteurs privés à but non lucratif et les pouvoirs publics tant du secteur de la jeunesse que du handicap.

Pour mobiliser ces acteurs, ainsi que les jeunes et les organismes d'accueils autour du projet, plusieurs actions ont été conduites : organisation de **réunions d'information**, réalisation de plaquettes de présentation du projet, mobilisation des réseaux prescripteurs...



2 – **Un accompagnement spécifique sur le plan individuel** : la coordinatrice du projet a mis en place un accompagnement spécifique au bénéfice de chaque jeune et chaque organisme d'accueil engagé dans la démarche afin de faciliter la rencontre, l'adaptation de la mission en fonction des intérêts et besoins du jeune, et l'information et le conseil des professionnels accueillants.

3 – Outre cet accompagnement individualisé, les 11 jeunes, ainsi que leurs tuteurs, ont bénéficié d'un **accompagnement collectif dans une démarche de formation/action**, visant à créer une dynamique de groupe, à faciliter le témoignage des jeunes sur l'expérience vécue, à permettre aux tuteurs d'échanger sur leurs pratiques d'accompagnements. Au cours du 1er semestre 2019, ont été organisées :

- **Deux journées de rencontres et d'échanges** exclusivement entre les jeunes (organisées à la DRDJSCS)



- **Deux journées d'échanges de bonnes pratiques** exclusivement entre les tuteurs (organisées à la DRDJSCS)

- **Une journée conclusive**, le 16 mai 2019, réunissant jeunes, tuteurs et accompagnants (organisée à l'Université de Nantes).

Ces journées d'échanges entre jeunes et tuteurs ont été très riches. Elles ont constitué un véritable partage et une capitalisation d'expériences bénéfiques à tous les acteurs engagés aujourd'hui, mais aussi à ceux qui souhaiteraient s'engager dans le futur.

En avril 2019, **deux journées de sensibilisation** auprès de structures nouvellement intéressées par l'accueil de volontaires porteurs de handicap. En effet, les représentations erronées du handicap ont été levées grâce aux premiers retours d'expériences du projet.

4 - L'évaluation et transposition de la démarche pilote au niveau national, pour que les enseignements et les outils produits puissent servir au plus grand nombre, au bénéfice de l'accompagnement et de l'inclusion des personnes porteuses de handicap.



La majorité des jeunes terminent prochainement leur mission de Service Civique. Actuellement, l'expérimentation est en **phase d'évaluation** par un cabinet de conseil. Si l'on considère d'ores et déjà, que cette démarche est innovante et fédératrice, avec de multiples acteurs locaux (publics, associatifs, privés,...), force est de constater qu'elle a été créatrice de richesses, tant dans les échanges, que dans les parcours des jeunes et des structures d'accueil.

Madame Béatrice Angrand, présidente de l'Agence du Service Civique depuis le 27 mars 2019, se rend pour la première fois dans les Pays de la Loire depuis sa nomination/ Elle participe au comité de pilotage de Cap sur l'engagement le 25 juin 2019, et profite de ce déplacement pour aller à la rencontre des jeunes engagés en Service Civique, et des acteurs locaux, en visitant notamment les deux structures porteuses du projet, T'Cap et les CEMEA.

« Ce projet pilote Cap sur l'Engagement est formidable et illustre la force du Service Civique : il vient du terrain, il est porté par un maillage de différents partenaires publics et privés, il s'adresse à notre jeunesse et il a vocation à rendre le Service Civique encore plus universel. Depuis la création du Service Civique en 2010, 2 266 jeunes en situation de handicap ont réalisé un Service Civique. Je suis convaincue que nous pouvons encore poursuivre nos efforts pour permettre à tous les jeunes qui le souhaitent d'effectuer une mission d'intérêt général. C'est une nouvelle étape qui vient renforcer l'universalité du Service Civique et un formidable moteur pour entraîner d'autres territoires dans cette dynamique. Je suis fière du travail mené par nos partenaires locaux, je les remercie au nom de l'Agence du Service Civique pour leur implication.»



Béatrice Angrand, présidente de l'Agence du Service Civique.

Perspectives

Une fois évaluée par le cabinet de conseil, la démarche a vocation à **être modalisée et transposée** sur d'autres territoires pour s'ouvrir au plus grand nombre de jeunes et rendre le Service Civique réellement accessible à tous. Concrètement, début 2020, le rapport d'évaluation du projet proposera de **multiples outils (contenus et méthode de formation, guide tuteur, fiches pratiques ...), ainsi qu'une méthode pour coopérer avec les acteurs et les ressources disponibles sur les territoires**. Parallèlement, toujours en Pays de la Loire, grâce au rayonnement du projet pilote, une démultiplication de nouvelles initiatives : deux sont actuellement à l'ébauche en Sarthe et en Vendée. Plus largement, une transposition à l'ensemble du territoire national est à l'étude pour 2020.



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun
au service de tous



Agence du Service Civique

01.40.45.97.14

presse@service-civique.gouv.fr

presse.servicecivique@equancy.com

Préfecture des Pays de la Loire

6 quai Ceineray - BP 33515

44 035 NANTES

Service de la communication interministérielle

02 40 41 20 91 / 92

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

www.loire-atlantique.gouv.fr



@prefet44



Préfet des Pays de la Loire,
préfet de la Loire-Atlantique